

Kris Peeters
Hertogsstraat 59-61
1000 BRUXELLES

Bruxelles, 14 février 2019

Objet: Brexit – Préoccupations de l'industrie alimentaire belge

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

L'industrie alimentaire belge, le plus grand employeur industriel et investisseur de Belgique risque d'être le secteur le plus touché dans le cadre du Brexit. Une étude de la KU Leuven met en garde contre une perte possible de plus de 3.000 emplois dans le cas d'un Brexit dur et de 500 emplois dans le cas d'un Brexit doux.

Pour cette raison, Fevia, la Fédération de l'industrie alimentaire belge, souhaite, avec toutes les autorités gouvernementales compétentes, minimiser l'impact sur les entreprises et appelle dès lors à une approche cohérente, à une préparation maximale et à une collaboration intense avec et entre tous les niveaux politiques compétents, les autorités et les secteurs concernés.

Voici les différentes demandes de Fevia aux autorités gouvernementales compétentes:

- 1. Mettez tout en œuvre pour que le RU quitte l'UE avec un accord**
Faire du commerce sous le régime de l'OMC signifie que nos entreprises devront faire des déclarations de douane, demander des certificats sanitaires, seront soumises à des contrôles aux frontières et par l'AFSCA, devront payer des tarifs douaniers qui peuvent s'élever jusqu'à 60%. Fevia appelle à tout mettre en œuvre pour aider à éviter un scénario de « no-deal ». Si le RU demande de reporter le Brexit, nous pensons qu'il faudrait examiner sa question, pour autant que l'on puisse bien sûr parvenir à un accord à court terme.
- 2. Mettez tout en œuvre pour une future relation commerciale sous la forme d'une union douanière avec le RU**
Un accord de libre-échange classique ne répond pas aux besoins de l'industrie alimentaire européenne avec sa chaîne de production intégrée où les ingrédients et les produits traversent souvent plusieurs fois la frontière. Pour assurer un commerce sans encombre, il faut une collaboration douanière intense et une harmonisation maximale de la réglementation.
- 3. Faites en sorte que la période de transition corresponde à l'entrée en vigueur de la nouvelle relation commerciale**
Si aucun accord n'est trouvé avant fin 2020, Fevia appelle à prolonger la période de transition jusqu'à ce que la nouvelle relation commerciale entre en vigueur, afin que nos entreprises ne doivent s'adapter qu'une seule fois.

4. Renforcez la douane et l'AFSCA en cas de Brexit dur

Si l'on en arrivait tout de même à un Brexit dur, nous devons soutenir ensemble nos entreprises au maximum. Fevia appelle donc à rapidement libérer les fonds nécessaires pour que la douane et l'AFSCA puissent engager du personnel supplémentaire et demande que les vétérinaires francophones puissent facilement effectuer des contrôles en Flandre.

5. Demandez à la Commission européenne de prendre les mesures d'urgence nécessaires

Notre fédération coupole européenne, FoodDrinkEurope, a appelé la Commission européenne à, dans le cas d'un Brexit dur, prévoir des mesures d'urgence pour la douane, l'étiquetage, le transport et la sécurité alimentaire, ainsi que pour les exigences phytosanitaires. Nous vous demandons de soutenir cet appel au niveau européen.

6. Examinez les suggestions suivantes concernant une approche centralisée et une communication sur le dossier du Brexit au niveau belge

- Un point de contact central pour le monde des affaires ;
- Un moment de contact pour les organisations patronales et les fédérations sectorielles avec toutes les autorités gouvernementales compétentes ;
- Un centre d'appels central auquel les entreprises peuvent poser toutes leurs questions ;
- Des mises à jour hebdomadaires centralisées avec de nouvelles informations et des éléments qui devraient être portés à la connaissance de nos entreprises ;
- Une campagne de communication et de sensibilisation commune pour demander aux entreprises de se préparer au Brexit ;
- Une rencontre avec le "Border Delivery Group", le groupement des autorités britanniques qui doit mener le Brexit dans la bonne direction.

Vous trouverez en détail nos préoccupations, nos questions et suggestions dans la note en annexe. Pourriez-vous prendre cette note et aborder le sujet avec les autorités politiques et autorités gouvernementales compétentes ? Ces points peuvent certainement être discutés lors du prochain Brexit High Level Group. Nous sommes bien sûr toujours prêts à expliquer davantage ce courrier afin d'en discuter.

D'avance merci pour votre attention et la suite positive que vous donnerez à ce courrier.

Cordialement,

Bart Buysse
CEO Fevia

Nadia Lapage
Secrétaire générale Fevia Vlaanderen

Anne Reul
Secrétaire générale Fevia Wallonie



Annexes:

- Note "Brexit: Intérêts de l'industrie alimentaire belge"

- Lettre commune FoodDrinkEurope, Copa-Cogeca, Celcaa sur les « Contingency measures in the case of a no-deal Brexit »

Brexit: Préoccupations de l'industrie alimentaire belge

Fevia appelle à une approche cohérente, une préparation maximale et une collaboration intense avec et entre tous les organismes gouvernementaux et les secteurs concernés.

Le marché britannique est primordial pour l'industrie alimentaire belge. Le Royaume-Uni est d'ailleurs le quatrième partenaire commercial pour les entreprises alimentaires belges avec un chiffre d'affaires de presque 3 milliards d'euros par an, soit environ 10% du total des exportations. Nos exportations vers le RU sont variées : tant les grandes entreprises que les PME parmi de nombreux secteurs sont actives sur le marché britannique.

La Belgique exporte beaucoup de fruits et légumes transformés (e.a. des légumes surgelés et des produits de pommes de terre), des préparations à base de céréales (e.a. des biscuits), des boissons, (e.a. des bières), des chocolats et des produits laitiers ainsi que de la viande et des produits à base de viande vers le RU. D'après une étude de la KU Leuven, l'industrie alimentaire doit s'attendre à une perte possible de plus de 3.000 emplois dans le cas d'un Brexit dur et de 500 emplois dans le cas d'un Brexit doux. Une personne avertie en vaut deux !

Pour cette raison, Fevia, la Fédération de l'industrie alimentaire belge, souhaite, avec toutes les autorités gouvernementales compétentes, minimiser l'impact sur les entreprises et appelle dès lors à une approche cohérente, à une préparation maximale et à une collaboration intense avec et entre tous les niveaux politiques compétents, les autorités et les secteurs concernés.

Voici les différentes demandes de Fevia aux autorités gouvernementales compétentes:

1. Mettez tout en œuvre pour que le RU quitte l'UE avec un accord

Après le 30 mars, dans le cas d'un Brexit dur et dans le cadre du régime commercial de l'OMC, les échanges commerciaux se feront comme pour les pays tiers. En d'autres termes, les entreprises devront faire des déclarations en douane, demander des certificats sanitaires et leurs produits seront soumis à des contrôles aux frontières et à des contrôles de l'AFSCA. Il se peut donc que la quantité de biens importés et exportés soit limitée et qu'il faille adapter les étiquettes des produits. Dans le pire des cas, les droits liés à l'OMC devront aussi être appliqués et il faudra payer des tarifs douaniers sur les biens à destination et en provenance du RU, ce qui peut s'élever jusqu'à 60% pour l'alimentation et les boissons ! Quelques secteurs éprouveront des difficultés à absorber ces coûts puisqu'ils appliquent de faibles marges bénéficiaires.

Fevia appelle les autorités belges à tout mettre en œuvre pour éviter un scénario de "no-deal". Si le RU demande de reporter le Brexit, nous pensons qu'il faudrait examiner sa question, pour autant que l'on puisse bien sûr parvenir à un accord à court terme.

2. Mettez tout en œuvre pour une future relation commerciale sous la forme d'une union douanière avec le RU

Si le précédent projet d'accord était approuvé, il y aurait une période de transition status quo jusque fin 2020 pendant laquelle le RU et l'UE tenteraient de conclure un accord sur leurs nouvelles relations commerciales. Fevia demande à être consultée au cours de ce processus de négociation afin qu'elle puisse – compte tenu de l'impact susmentionné – s'assurer que les intérêts de l'industrie alimentaire soient suffisamment pris en compte.

Un accord de libre-échange classique, comme l'UE avec le Canada, la Corée du Sud ou le Japon, ne répond pas aux besoins de l'industrie alimentaire belge avec sa chaîne de production intégrée où les

ingrédients et les produits traversent souvent plusieurs fois la frontière. De ce fait, Fevia appelle aussi les autorités belges à œuvrer pour une union douanière avec le RU, en harmonisant au maximum la réglementation sur, entre autres, la sécurité alimentaire et l'étiquetage.

3. Faites en sorte que la période de transition corresponde à l'entrée en vigueur de la nouvelle relation commerciale

Si aucun accord n'est trouvé avant fin 2020, Fevia appelle à prolonger la période de transition jusqu'à ce que la nouvelle relation commerciale entre en vigueur afin que nos entreprises ne doivent s'adapter qu'une seule fois.

4. Renforcez la douane et l'AFSCA en cas de Brexit dur

Si l'on en arrivait tout de même à un Brexit dur, nous devons soutenir ensemble nos entreprises au maximum. L'alimentation, et en particulier les produits frais, doivent traverser la frontière le plus vite possible. Les formalités douanières et de sécurité alimentaire doivent donc être traitées rapidement. Fevia appelle donc les autorités à rapidement débloquer les fonds nécessaires pour que la douane et l'AFSCA puissent prendre les mesures requises, engager du personnel supplémentaire et ainsi éviter un « bottlenecks ».

Nous demandons aux douanes une assurance continue des activités avec des contrôles possibles 24/7, y compris les week-ends, le cas échéant avec une permanence, soutenue par un solide réseau informatique capable de gérer une capacité suffisante. Dans le cas d'un Brexit dur, la reconnaissance mutuelle de la certification AEO (Authorized Economic Operator) est aussi importante. Nous demandons aussi que le SPF Finances approuve formellement que les entreprises certifiées AEO, qui ont l'intention de faire des déclarations électroniques et dont la comptabilité douanière est intégrée, ne fassent plus l'objet de contrôles et que les principe de « system based auditing » entre en vigueur. Cela signifie donc qu'il n'y aurait plus que des contrôles sur la base d'enquêtes.

Le Brexit constitue un grand défi pour toutes les parties concernées et nécessite des solutions pragmatiques. Il devrait donc être possible de déployer des collaborateurs (supplémentaires) des autorités gouvernementales compétentes là où la demande est la plus importante. Ainsi l'AFSCA compte plus de vétérinaires francophones que néerlandophones et ces premiers peuvent être engagés plus facilement malgré la pénurie sur le marché du travail. Pourtant, il n'est pas si évident de faire appel à des vétérinaires francophones pour effectuer des contrôles en Flandre (dans les entreprises, aux postes frontières...), en raison de la législation linguistique. Ceci nécessite, au moins temporairement, un solution urgente et adaptée. L'industrie alimentaire demande déjà que les vétérinaires francophones puissent facilement effectuer des contrôles en Flandre « selon les règles de l'art ». Le projet de Loi d'urgence prévoit que l'AFSCA pourra recruter du personnel supplémentaire. Un tel ajustement pourrait considérablement faciliter ces recrutements.

5. Demandez à la Commission européenne de prendre les mesures d'urgence nécessaires

Notre fédération coupole européenne, FoodDrinkEurope, a appelé la Commission européenne à, dans le cas d'un Brexit dur, prévoir des mesures d'urgence pour la douane, l'étiquetage, le transport et la sécurité alimentaire, ainsi que les exigences phytosanitaires. Nous vous demandons de soutenir cet appel au niveau européen.

6. Examinez les suggestions suivantes concernant une approche centralisée et une communication sur le dossier du Brexit au niveau belge

Fevia accueille toutes les initiatives pour informer les secteurs et les entreprises par le biais de sites web, points de contact et sessions d'information. Il nous manque cependant une approche et une communication centralisées sur le dossier du Brexit. Il est essentiel d'avoir des lignes de communication courtes et claires dans le cas d'un Brexit dur. Fevia demande donc d'examiner les suggestions suivantes :

- Quelle instance ou quel forum fera office de point de contact central pour le monde des affaires ?
- Un moment de contact pour les organisations patronales et les fédérations sectorielles peut-il être prévu avec toutes les autorités gouvernementales compétentes pour établir un état de la situation et voir qui pourra s'occuper de telle ou telle question?
- La mise en place d'un centre d'appels central par la douane est très utile. Peut-on aussi mettre en place un callcenter central auquel les entreprises peuvent adresser toutes leurs questions et que les questions soient ensuite transmises aux autorités compétentes ?
- Peut-on avoir des mises à jour hebdomadaires centralisées avec de nouvelles informations et des éléments qui devraient être portés à la connaissance de nos entreprises ?
- Une campagne de communication et sensibilisation commune est-elle prévue pour demander aux entreprises de se préparer au Brexit? Nous constatons, malgré toutes les initiatives prises à présent, que de nombreux gouvernements et nombreuses entreprises entreprennent peu d'actions. Le fait que certains gouvernements – qui ont toujours un rôle exemplaire – adoptent tout de même une attitude attentiste n'est pas stimulant pour les entreprises.
- Peut-on organiser une rencontre avec le "Border Delivery Group", le groupement des autorités britanniques qui doit mener le Brexit dans la bonne direction ? Leurs informations sont d'une importance capitale pour l'évaluation et la préparation au Brexit de notre côté !

Fevia suit ce dossier de très près et défend les intérêts de l'industrie alimentaire belge dans tous les forums de concertation pertinents et à tous les niveaux . Nous informons régulièrement nos entreprises alimentaires (par le biais de notre site web, de notre newsletter hebdomadaire, des e-mails directs, des organes de concertation, des groupes de travail et des événements en collaboration avec les gouvernements compétents) sur la manière dont elles peuvent se préparer au mieux au Brexit et nous les appelons activement à demander un numéro EORI ou à réagir rapidement à un courrier de la douane relatif à l'octroi d'un numéro EORI. Nous leur demandons également de faire le Brexit Impact Scan, de passer en revue la Brexit Checklist de la douane et de lire le Q&A sur les biens phytosanitaires et vétérinaires, établi au sein du forum national de la douane. Et nous intensifierons davantage nos efforts à ce niveau. Dans cette optique, nous demandons aux autorités gouvernementales compétentes d'examiner les questions et suggestions pour renforcer la collaboration.



CC(19)920:1

Mr Michel Barnier
EU Chief Negotiator
Task Force on Article 50
European Commission
BERL Building
BE – 1049 Brussels

Brussels, 6th February 2019

Dear Chief Negotiator,

Copa and Cogeca, CELCAA and FoodDrinkEurope, on behalf of the entire EU agri-food chain, would like to commend the work that you and the EU team have done so far on the Brexit negotiations.

We would also like to thank you for your availability in meeting with us, and for the clear exchange in our conversations on 4th February.

We acknowledge the significant efforts of the EU and UK negotiation teams in securing the Withdrawal Agreement and finalising the Political Declaration. We believe this represents an important step towards an orderly Brexit and to ensuring trade between the EU and the UK in future remains as frictionless as possible. A swift conclusion is needed to the ratification process – as our sector will need a transition period to suitably prepare. We wish to further stress that a no-deal Brexit must be avoided.

Nevertheless, given the current situation and with less than two months to go before the UK leaves the EU, we would like to repeat our concerns. The agri-food sector is certainly one of the sectors most impacted by Brexit, due to its complex highly integrated supply chains, its just-in-time processing and its dependence on perishable products. In 2017, EU27 exports of agri-food products to the UK amounted to €41 billion while the UK exports to the EU27 reached €17 billion.

To mitigate the damage of a no-deal Brexit on the food supply chain, the agri-food chain calls on the EU Institutions to adopt unilateral contingency measures specific to this sector. More details and a full list of these contingency measures can be found in annex. Of course, undermining the Single Market should not be envisaged, even if pragmatic and temporary procedures must be prepared.

We will stay in contact with your services for more technical exchanges and remain at your disposal should you need additional information.

Yours faithfully,

Pascale Rouhier
Celcaa Secretary General

Pekka Pesonen
Copa-Cogeca Secretary General

Mella Frewen
FoodDrinkEurope Secretary General

Annex

CELCAA aisbl
10 rue de Tamines
1060 Brussels- BE
T/F : 02 537 37 11
p.rouhier@celcaa.eu
www.celcaa.eu
Transparency register :
01201270584-34

Copa - Cogeca
61, Rue de Trèves
B - 1040 Bruxelles
www.copa-cogeca.eu
Numéro au Registre européen de
transparence
Copa 44856881231-49
Cogeca 09586631237-74

FoodDrinkEurope
Avenue des Nerviens 9-31
1040 Brussels - BELGIUM
Tel. +32 2 514 11 11
info@fooddrinkeurope.eu
www.fooddrinkeurope.eu
ETI Register 75818824519-45

Annex: contingency measures in the case of a no-deal Brexit

Faced with the current lack of clarity, our organisations have strongly encouraged operators to prepare for a no-deal scenario, and many are engaged in contingency planning. Nevertheless, the measures taken will not prevent significant disruption of supply chains in case of no-deal. It is also proving difficult for smaller operators to suitably prepare as they will be facing export procedure for the first time and they lack the required skills and resources. In this context, a number of areas should be addressed and **contingency plans should include the following:**

In relation to customs

- Foresee temporary facilitated procedures for EU agri-food products¹ that would allow the goods to be cleared at the premises of the operator;
- Adopt temporary measures allowing goods placed on the EU market before 30 March 2019 to continue being sold until goods are exhausted;
- Promote a pragmatic approach to enforcement by EU customs authorities for a determined period (e.g. 18-24 months);
- Coordinate efforts in capacity-building in Member States' customs authorities and in training for businesses, SMEs in particular, that will now operate at international level;

In relation to labelling

- Facilitate a smooth transition to label changes², by adopting temporary measures allowing for a grace period of at least 18 months, so that operators can build this into their current label update cycle and incorporate all changes at a single time;
- Clarify the legal obligation for "*establishing a business address*" in the EU. Indeed, UK operators exporting to the EU will need to replace the UK address with an EU address and EU operators exporting to the UK will need a UK address;

In relation to food safety and phytosanitary requirements

- Ensure an adequate coordination and information exchange on food safety and phytosanitary issues;
- Maintain the full access for the UK to the RASFF, EUROPHYT and the Administrative Assistance and Cooperation (AAC) food fraud system: this will be mutually beneficial for the UK and the EU, as it will enable to continue this sharing of intelligence on potential food safety and phytosanitary risks as well as fraud to help protect both the EU and UK markets;
- Ensure mutual recognition of SPS certification (food safety and phytosanitary) by the EU and the UK;
- Accelerate the process for recognising UK certification bodies as a third country certification body to certify organic products for export to the EU so that this is in place ahead of 29.03.19 for continued market access;
- Ensure an uninterrupted and coordinated control of excise goods across the borders by maintaining an open access for the UK to the Excise Movement and Control System (EMCS).

In relation to transport

- Ensure continuity of licenses to operate for EU haulers in UK and UK haulers in the EU for at least 18 months;
- Maintain harmonization of all regulations and licenses for drivers (hours, training, requirements, etc.) and trucks (MOT, vehicle weight limits, etc.) for at least 18 months.

¹ Covering all agricultural and processed agricultural products

² Including but not limited to Regulation (EU) No 1169/2011 on the provision of food information to consumers, Regulation (EC) 1924/2006 on nutrition and health claims made on foods and Regulation (EC) 1925/2006 on the addition of essential nutrients to food.

In relation to market disruption that will occur in agricultural markets

- Make structural and adjustment funding available to operators and develop supporting policies to address the negative impacts arising from changes in the relationship negotiated between the EU and the UK;
- Set Emergency Brexit Funds with sufficient budget to deal quickly with any unforeseen event. Trade promotion supports should be put in place as well;
- Foresee plans for the use of market management tools, in particular private storage aids for some products.

The impact of a no-deal will be immediate and harsh, therefore the EU agri-food chain is asking that the Commission be ready to act.

Geographical indications and denominations of origins are a key pillar of the European agricultural policy and a fundamental asset for the trade of high-added value foods. In case of no-deal, and until the UK establishes its own GI scheme, EU GIs will not be protected in the UK market. In this framework, support from the European Commission will be needed to help GI rights holders to protect their GIs under the general trade mark legislation and/or to submit their application for GI status under the future UK GI scheme.

The agri-food sector urges the Commission to **secure EU-wide solutions** by encouraging Member States' coordination and support, in order to achieve similar level of preparedness among Member States to **avoid trade flow distortions**. In particular, in case of non-compliance at borders, the Commission should ensure a level playing field for operators in dealings with customs' officials.

The exit of the UK from the EU without a deal will constitute a lose-lose situation for the entire agri-food chain. There is therefore an urgent need for time-limited EU contingency measures to decrease business risks associated with a no-deal Brexit and the UK must be encouraged to ensure reciprocity.

Finally, our sector would appreciate further coordination and communication from the concerned Directorates General, along with national authorities, in order to best prepare for all possible eventualities.